

## **Intervention au Cycle de qualification sur les politiques de jeunesse organisé par le Centre de ressources Ville caraïbe pour l'atelier : quelle jeunesse martiniquaise ?**

Rédigé et prononcé par Malik DURANTY, Chercheur-doctorant en Science Politique

### ***Introduction :***

Il existe plusieurs types de politiques de jeunesse élaborées et mises en œuvre à différent niveau des échelons de l'organisation politico-administrative et dans différents secteurs. Dès lors, il nous est remarquable des politiques publiques ainsi que des initiatives civiles (entrant dans le domaine de l'action publique) dédiées au traitement global et sectoriel des problématiques sociétales étroitement liées à la jeunesse.

En effet, peut-on remarquer que la question de la jeunesse ne peut être victime d'impasse dans certains secteurs. D'où une impression de mécanique formaliste concernant les dispositifs et les dispositions élaborés pour traiter de cette question sans cesse émergente. Il en va de même que le traitement de cette question soit une condition *sine qua non* de validité des contenus de programmation de certaines institutions politico-administratives et certains établissements publics, ainsi que certaines organisations civiles. Car, la question de la jeunesse semble se décliner en thématiques politiques valorisantes en terme de symbolique et déterminantes en terme de rhétorique argumentaire.

Cependant, il est possible d'observer un certain conservatisme dans la formulation des objectifs des politiques publiques, ainsi que des valeurs, des normes, des algorithmes et des images du référentiel de ces politiques.

L'insertion, l'intégration, la formation, la diminution de la délinquance et de ses effets, la socialisation, l'éducation, tous ces termes qui semblent nous permettre de traduire une recherche tendant à la diminution du risque ou l'augmentation de la performance. D'où cela nous engage dans la considération de la jeunesse soit comme un risque ou comme un catalyseur de la société.

À vrai dire, la catégorie dite des jeunes a souvent été, dans l'histoire des groupes naturels de l'humanité, à l'origine de mutation révolutionnaire. D'où, semble-t-il, que leur vocation à la remise en cause continue de l'existant pose problème et constitue un risque dans certaines mesures et un catalyseur dans d'autres. Voilà un problème pour un état de faits systémique qui tend à conserver sa forme, son fond ainsi que sa dynamique fonctionnelle avec peu de variation, voir aucune refondation. Il y a bien des transformations. Or, ces dernières sont le plus souvent du niveau de l'ajustement et de l'adaptation.

Peut-on alors estimer que le paradigme qui dirige au développement intellectuel et fonctionnel autour de la question de la jeunesse est, semble-t-il, le plus souvent négativiste.

Un constat fait depuis les discours des catastrophismes annoncés par les générations à-venir jusqu'aux spéculations sur les mobilisations sociales et culturelles de la jeunesse elle-même. Il est une conséquence en cela dans le secteur de l'entrepreneuriat et de l'emploi. Il s'agit du « manque de confiance » en la jeunesse qui est fortement marqué et prééminent dans l'ignorance d'une revendication d'autonomisation des jeunes portée par eux-mêmes.

Cependant, cette revendication est souvent la proie d'un quiproquo. Sachant que le manque de confiance, relatif aux compétences de faisabilité des jeunes pour et par la société, est fort réel. Ces compétences se révèlent comme peu convaincantes pour les générations précédentes. Elles qui sont d'une façon ou d'une autre victime d'un regard biaisé par le paradigme négativiste.

Il en ressort pour les jeunes un sentiment et voir pour certain une condition de ségrégation. Ils sont discriminés et parqués dans des lieux sociaux et culturels sans cadastres, ghettoisés sans ouverture.

Notre approche donc se fera selon l'analyse des politiques publiques dans le contexte de la mobilisation sociale avec la mise en relief des problématiques émergents de la grève du moi de février et du discours de divers acteurs des politiques de jeunesse. Notre approche selon l'analyse des politiques publiques se focalisera sur une estimation des types de référentiels<sup>1</sup> en la matière. Cela sachant que l'inscription à l'agenda politique ne présente pas grand intérêt dans les prémisses de ce cycle de qualification. Cependant, le fait de la mobilisation sociale enclenchée au 5 février 2009 en Martinique marque inexorablement une période de possible redéfinition des référentiels.

Dès lors, « selon Pierre MULLER, le référentiel d'une politique permet d'opérer un décodage du réel à l'intervention d'opérateurs intellectuels qui permettent de diminuer l'opacité du monde en définissant de nouveaux appuis pour agir ; et d'opérer un recodage du réel à travers la définition de modes opératoires susceptibles de définir un programme d'action publique. »<sup>2</sup>

***Une question se révèle comme intéressante dans l'analyse des politiques publiques de jeunesse : elle est celle des relations entre l'expert et les acteurs politiques.***

---

<sup>1</sup> À savoir le référentiel global et les référentiels sectoriels. Sachant que le Référentiel Global et le référentiel sectoriel sont tous deux des constructions sociales pas toujours cohérentes.

<sup>2</sup> Guy HERMET, Bertrand BADIE, Philippe BRAUD, Pierre BIRBAUM, « *Le Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* », éd. Armand Colin, 6<sup>ème</sup> édition, Paris, p.256.

Prenons acte de la considération faisant du politique l'expert populaire du langage et du discours d'une certaine affirmation identitaire au sein de la société civile, ainsi que faisant de l'expert celui possédant un certain niveau théorique avec la compétence de l'utilisation d'outils et de techniques pour décrypter et décrire la réalité.

Cependant, les deux cherchent à décrire une même réalité. Dès lors, au sein des institutions politico-administratives et des administrations, il est un processus visant à l'utilisation de cette ambivalence dans le cadre du développement des politiques publiques. Cette ambivalence s'articule donc dans un certain équilibre entre l'imaginaire populaire et l'imaginaire scientifique qui permettent la construction des projets. C'est donc, le discours politique et l'expertise qui permettent la construction du référentiel des politiques publiques.

### *1. Quelle est la problématique qui touche le jeune ?*

La problématique est celle d'un certain processus de ghettoïsation<sup>3</sup>. Ici, notre approche se veut particulière. Car, elle prend en compte la notion d'utilité. Et donc, dans le cas présent, il s'agit de prendre en compte l'utilité sociale<sup>4</sup> et l'inutilité sociale.

Dès lors, soit être jeune coïncide à une utilité ou à inutilité. Car, pouvons-nous observer communément qu'à partir du moment où un jeune bouscule l'entendement de la société. Il dérange. Et par conséquent, il est marginalisé dans un statut d'inutilité. Or, quand un jeune est assimilé à un certain nombre de représentations convenables pour la société. Il est vu, et voir valorisé comme utile. Tout cela parce qu'il rentre dans le moule de la socialisation.

Dès lors, il se pose la question de la reconnaissance au sein de nos sociétés. Car, nous parlons abondamment d'identité<sup>5</sup>, de mimétisme et d'assimilation (voir d'aliénation). Des notions que nous externalisons à nos responsabilités collectives. Mais, il est possible de prétendre que le jeune mime de façon exubérante les comportements et la mentalité des aînés. Il s'inscrit donc à une extrémité du processus de fonctionnement du système dans lequel il est. Où, il tente d'exister aux yeux de ceux qui l'entourent.

Cependant, il est indéniable que la société soit divisée en classe socioprofessionnelle, socioethnique et bien d'autres, ainsi qu'il est indéniable que la société soit divisée en génération. Alors, le jeune subit cette division entre génération

---

<sup>3</sup> *Fait de tenir une minorité à l'écart de la société.* Cf. : <http://dictionnaire.reverso.net>

<sup>4</sup> Sous la direction de Jean-Louis LAVILLE et Antonio DAVID CATTANI, « Dictionnaire de l'autre économie », éd. GALLIMARD, Coll. Folio actuel, 2006, Paris, p.641.

<sup>5</sup> La problématique qui nous engage sur la prise en compte des référentiels, est relative à l'identité. Celle-ci est un construit qui se configure dans les interactions de l'homme avec son environnement ainsi que les interactions du groupe naturel avec son environnement. De cela découle donc des représentations faites de catégorisations des différences et des ressemblances issues de l'observation, générant l'appréhension et suscitant la régénérescence des représentations au fil du processus de construction identitaire.

sans réelle existence de rites de passage identifiables et valables aux yeux de tous. Or, en plus de cela, il subit les autres types de divisions sociales. D'où, le constat d'une grande difficulté, non seulement d'intégration mais de reconnaissance de son appartenance au corpus sociétal que ce soit par lui et par les autres, qui est bien réelle.

Retenons qu'en ce qui concerne la représentation de la société avec des divisions en classe sociale, il est à prendre en compte une hiérarchie entre classe sociale mais aussi en leur sein. De cela résulte d'une part la difficulté du jeune à comprendre ce système organisationnel complexe, et d'autre part, le fait que la place et/ou le classement déterminent au-delà de l'utilité sociale, la discrimination ou la valorisation de l'individu<sup>6</sup>.

Tout cela est fait de sorte que, de nos jours, la question de l'utilité sociale puisse être formulée telle que :

*Quelle utilité a le jeune dans la société aujourd'hui ?*

## ***2. La mobilisation sociale : le jeune autonome face à sa définition.***

En prenant acte de la mobilisation sociale<sup>7</sup> qui trouve sa genèse dans le mouvement de grève engendré le 5 février. Une mobilisation sociale qui est en train comme en témoigne une manifestation comme celle de ce cycle de qualification. Avec le faible recul sur cette genèse, il est néanmoins constatable que les jeunes ont décidé de formuler eux-mêmes les problématiques qu'étaient les leurs pendant la grève. Des problématiques et un processus d'autonomisation dans l'érection de celles-ci qui se doit d'être prise en compte.

En témoigne l'exemple de constitution de trois collectifs de jeunes entre autres. Leur existence seule témoigne dans un premier abord de l'existence d'identités revendicatrices singulières pouvant de surcroît être lié dans une problématisation sociétale sous une approche globale articulant les approches de chaque collectif pour certains secteurs.

1. Le Collectif de la Martinique-à-venir<sup>8</sup> : lui propose de surdimensionner les revendications et les problématiques liées au pouvoir d'achat. Dans son discours, il admet le caractère concret de ces problématiques au quotidien. Mais, il est aussi posé la nécessité qu'à destination ces problématiques soient surdimensionnées

---

<sup>6</sup> Exemple avec la prise en compte du niveau de diplôme dans la reconnaissance et la possible valorisation. Plus le bac + est élevé plus l'individu est reconnu et valorisé dans la valeur ajoutée de la société.

<sup>7</sup> Selon les dires de François CHAZEL il s'agit de la « création de nouveaux engagements et de nouvelles identifications –où quelque fois la réactivation de la loyauté et l'identification oubliée-, ainsi que le rassemblement, sur cette base, d'acteurs et de groupes d'acteurs dans le cadre d'un mouvement social chargé, au besoin par la confrontation directe et éventuellement violente avec les autorités en place, de promouvoir et parfois de restaurer des fins collectives. » in Guy HERMET, Bertrand BADIE, Philippe BRAUD, Pierre BIRBAUM, « *Le Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* », éd. Armand Colin, 6<sup>ème</sup> édition, Paris, p.204.

<sup>8</sup> [www.lecmav.com](http://www.lecmav.com)

- pour la détection des vrais maux de la société. Cela dans le but d'agir à court, à moyen et à long terme sur ces maux.
2. Le Kolektif Kanpis Doubout<sup>9</sup> : lui s'est constitué autour de problématiques liées à l'enseignement, la condition estudiantine, la place des universités. Des questions qui sont récurrentes depuis 1968 et la réforme des universités qui suivit les manifestations de ce temps-là. Une université encore en réforme cette fois-ci concernant l'autonomie. Or, les étudiants s'attendaient à une véritable autonomie estudiantine et d'établissement vis-à-vis des instances de l'État.
  3. Le collectif Jen pou Jen : lui développe des revendications s'inscrivant dans un discours prônant la représentation d'une catégorie de jeunes non reconnus pour lesquels nul ne témoigne de la réalité. Il s'agit d'affirmer l'identité de ceux qui sont placés à l'extrémité de l'extrémité du système.

Cependant, ces collectifs et le collectif du 5 février ont eu beaucoup de mal à coordonner leur action et donc à collaborer de manière durable et efficace. Encore un jeu d'instrumentalisation qui a recroquevillé les jeunes entre eux. Enfin, précisons que cela ne fut pas systématique mais il y eut un jeu d'appropriation de la représentation jeune.

Mais, en ce qui nous concerne ici directement, il y eut une utilisation commune de mots. Mais, à l'évidence, les définitions de ces mots n'étaient pas forcément partagées.

Cette mise en évidence a permis de mesurer des différenciations sémantiques dans les discours. D'où l'existence de quiproquo par moment. Ce constat nous engage donc dans la considération des différences de paradigme.

Cela nous amène donc à la démarche de cette matinée tendant à définir ce qu'est la jeunesse<sup>10</sup> ?

#### ***4. Quelle est la difficulté de donner une définition à la jeunesse martiniquaise ?***

Il est là une question essentielle. Une question qui nécessite un paramétrage de définition. Or, avant d'y arriver, il est une analyse à produire. Cette dernière permettrait la prise en compte d'une réalité de mise en place des politiques publiques et des actions publiques par les associations.

Car, à partir des dires des acteurs politiques, associatifs ou administratifs, il revient souvent le mot image (image des jeunes d'eux-mêmes, image de la société sur elle-même, image sur ces jeunes, image des parents). Parfois même, certains font référence à la représentation. Si bien que nous parlons de l'impact historique et de

---

<sup>9</sup> [www.casee.fr](http://www.casee.fr)

<sup>10</sup> En une hypothèse lapidaire, la jeunesse est ce stade de développement humain transitant du statut d'enfant à celui d'adulte. Dès lors, pour les adultes les jeunes sont à intégrer. D'un autre bord, pour les jeunes, ils sont intégrés d'office. Par la suite donc, ils ne leur restent qu'à être accepté, disons reconnu comme utile au corpus sociétal.

développement historique qui permet de construire cette représentation. C'est-à-dire qu'il est fait état du processus qui amène à la représentation.

Aujourd'hui, cette représentation est issue du référentiel de politiques publiques ; c'est-à-dire qu'elle est issue du référentiel<sup>11</sup> que l'autorité centrale et supérieure de l'organisation politico-administrative développe et impose par sa supériorité à toutes les institutions infra-étatiques pour servir de repères et de méthodes à la mise en œuvre d'actions et de politiques publiques. Retenons qu'en « tant que structure de sens, le référentiel s'articule ainsi sur quatre niveaux de perceptions du monde qui doivent être distingués, mais dont les liens sont évidents : des valeurs<sup>12</sup>, des normes<sup>13</sup>, des algorithmes<sup>14</sup> et des images<sup>15</sup>. »<sup>16</sup>

Cependant, au sein de ce référentiel global, il y a les référentiels sectoriels, par exemple secteur de l'éducation, secteur de la formation professionnelle, secteur de l'insertion, et autres qui vont architecturer le référentiel global avec ses valeurs, ses principes, ses normes et ses images pour permettre le développement de politiques et d'actions qui sont plus particulières et spécialisées.

Or, l'une des problématiques décelable est celle reposant sur le constat selon lequel nous n'avons pas la mainmise en terme de responsabilité sur la construction de ces référentiels.

Puisque, le référentiel global et les référentiels sectoriels sont ceux de la France hexagonale. D'où, la difficulté d'adaptation de ces référentiels pour la Martinique. Cela même si, il est question de voir certaines politiques publiques être adapter pour leur application dans un territoire d'Outre-mer comme la Martinique. Cependant, la question du référentiel global non approprié demeure.

##### ***5. Comment comprendre l'impact du référentiel concrètement ?***

Pour comprendre l'impact du référentiel concrètement, il est question de prendre en compte la hiérarchie des normes. Celle-ci impose à l'échelon local, départemental et

---

<sup>11</sup> Remarquons qu'il est possible de décomposer le référentiel d'une politique publique en deux éléments : le référentiel global et les référentiels sectoriels. Sachant que la relation entre les deux formes le rapport global-sectoriel.

<sup>12</sup> Les valeurs sont des représentations fondamentales du bien ou du mal, du désirable ou à rejeter.

<sup>13</sup> Les normes sont les écarts entre le réel perçu et le réel souhaité. Ce sont elles qui engendrent les actions publiques.

<sup>14</sup> Les algorithmes sont les relations causales donnant corps à une théorie de l'action. « Si... Alors... »

<sup>15</sup> Les images constituent le centre du référentiel puisqu'elles engagent des vecteurs implicites de valeurs, principes, normes et algorithme. Elles sont le plus souvent appréhendées immédiatement. Elles n'ont pas besoin de détour discursif.

<sup>16</sup> Pierre MULLER, « *les politiques publiques* », éd. Presses Universitaires de France coll. « Que sais-je ? », Paris, p.63.

régional des directives en terme de priorité et de faisabilité des thématiques sectorielles du développement des politiques publiques.

Résolument alors, la problématique, selon notre perspective, est celle de l'expertise. Car, il demeure atypique d'opérer à une expertise après l'élaboration d'un schéma de développement ou tout autre politiques publiques. Puisque l'expertise est censée permettre la constitution du référentiel de la politique en question. Or, dans le cas présent, il semble s'agir d'une expertise tendant à justifier et à amplifier les arguments des choix du schéma.

D'où, la question de l'érection des indices et de leur définition qui prend une place déterminante. Car, inexorablement, il manque un niveau d'expertise locale. Un niveau qui permettrait dès l'érection des indices d'expertise et donc d'évaluation, qu'il soit prise en compte les particularités du milieu martiniquais.

Ce débat nous ramène d'une certaine façon à la question de la jeunesse. En nous ramenant à la question de la reconnaissance. Car, nous voyons qu'à l'échelle du politique, cette reconnaissance n'est pas concrète. Et, elle témoigne d'un manque d'autonomie qui engendre de fait une différence de reconnaissance au niveau locale de l'action publique et au niveau national de son impulsion et des ces calculs.

## ***6. De la reconnaissance... de la société et du jeune.***

En ce qui concerne le jeune, il y a des disparités entre la reconnaissance familiale et la reconnaissance sociétale. Le jeune est plus facilement valorisable au sein de sa famille qu'au sein de la société globalement.

Pourtant, l'exemplarité des aînés vis-à-vis des jeunes n'a pas de frontières. Exemple : pendant la grève de février, les actes violents des jeunes étaient directement inspirés des actes des initiateurs de la joute. Idem pour la culture de consommation, le jeune reproduit les pratiques, le comportement et la mentalité de sa famille et des aînés de la société de manière générale.

Voyons-nous qu'aujourd'hui la question de la représentation de la jeunesse appelle à la définition de traits caractéristiques permettant de les identifier. Effectivement, il y a des éléments constitutifs de ces traits caractéristiques dans la famille. Or, il nous faut prendre la mesure des mutations de la famille. Il y a aussi des éléments décelables dans les pratiques de vie des jeunes, en particulier dans la période dite de transition devant les amener à l'entrer dans la vie professionnelle (la vie active). Dans cette période, certains jeunes tendent à passer une période à caractère initiatique (où ils connaissent la galère<sup>17</sup>). Pendant cette période, ils vont se prouver à eux-mêmes leurs capacités et leurs compétences à la survivance.

---

<sup>17</sup> Il s'agit d'un espace temps de son existence qu'il se propose de dépasser en toute autonomie.

La condition du jeune est celle d'une recherche de reconnaissance, en particulier à travers la recherche d'un certain droit à l'autonomie.

Nous remarquons la difficulté d'entendre les véritables objectifs du jeune par les aînés. Car, en lui posant la question de savoir ce qu'il veut faire dans l'avenir. Il répond par mimétisme ce que les adultes attendent de lui. Mais, d'une certaine façon, il s'agit plus de l'expression d'une fatalité que d'un véritable objectif. Puisque, le jeune constate qu'il n'existe pas de moyens adaptés à ce qu'il voudrait construire pour demain. Tous les outils et les permissions sont ceux de la reproduction et l'imitation. Et, il n'y a pas vraiment d'outils et de permissions permettant l'initiative et la création originale, voir révolutionnaire.

*« À la limite ne sommes-nous pas près à vivre tel que nous sommes aujourd'hui en allant vers demain concrètement selon nos propres et vrais moyens. Mais tant que l'on peut abuser d'un système qui existe, on en abuse. »*

### **7. De l'identité... du jeune et de la société.**

Dans toutes les sociétés, il est question de stratégies dans la construction de l'identité, quelle soit individuelle ou collective. Car effectivement, l'identité est une construction stratégique. D'où le fait que l'individu soit placé dans le carcan identitaire de la catégorie jeune<sup>18</sup>, fait qu'il développe une stratégie. Par cette dernière, il tente de rester dans ce carcan. Il s'agit là d'une forme d'immobilisme social marqué par l'appropriation de pratiques culturelles dites de jeunes en plus du développement de sa propre identité. La culture étant une expression de l'identité, il s'approprie donc une culture qui est censée le faire singulier. Une singularité qui s'articulera autour d'une stratégie de l'intéressement, c'est-à-dire l'instrumentalisation de l'intéressement des aînés pour servir sa recherche de reconnaissance de ce qu'il est vraiment et qu'il n'arrive pas à formuler

Or, le problème est que c'est l'expérience qui permet de formuler ce que vous êtes. Cependant, le jeune ne possède pas l'autonomie d'expérimentation suffisante pour acquérir un savoir faire et savoir être de ce qu'il est hors de la contestation et l'exubérance.

Car, sous une perspective philosophique le « *je suis* » coïncide en réalité à « *ce que je suis en train de devenir* », mais pas ce que je suis à l'instant (t). « *Je suis* » c'est ce à quoi j'aspire dans l'immédiateté.

---

<sup>18</sup> En quelque sorte, il s'agit de la considération du stéréotype que l'on pourrait définir tel que : « ensemble de croyance concernant les caractéristiques que partagent les membres d'une groupe. Le stéréotype est une représentation figée, qui est à la base des imaginaires sociaux, systèmes de représentations collectives de la réalité. » In sous la direction de Bruno OLLIVIER, « *Les identités collectives à l'heure de la mondialisation* », Éd. CNRS Éditions Coll. Les Essentiels d'Hermès, Paris, 2009, p.137.



Dès lors, nous voyons que la question relative à la jeunesse est celle de l'identité en construction d'une société, ici la société martiniquaise.

Alors, il est estimable qu'une réelle déconstruction du référentiel global français, après l'avoir compris, est sans nul doute une première étape de l'appropriation d'une vraie redéfinition de la jeunesse pour la société martiniquaise. Car, c'est ce référentiel qui impact sur la catégorie jeunesse au travers d'une des politiques globales (transversales) des plus importantes qui est celle de l'éducation nationale.

Alors, quelque soit l'échelon de l'action ou de la politique publique à destination des jeunes (que ce soit l'insertion, le sport, et autres) l'assimilation du référentiel français ne laisse pas de place aux particularités identitaires. Car, le système possède une forte hégémonie imposant un universalisme<sup>19</sup> jacobin.

Cependant, concernant le domaine global puisque transversal et fondamental de l'éducation nationale, il est une expression de l'existence d'un non des moindres quiproquo entre l'enseignement et l'éducation. Un quiproquo faisant que l'un est pris pour l'autre, que l'un se confond dans l'autre. Or, chacun possède ses particularités fonctionnelles dans la construction identitaire. Ce quiproquo biaise finalement non pas l'état de jeunesse, mais le passage dans cette période de la vie. Une période de jeunesse dans laquelle l'expérience est exercée et pratiquée dans la recherche d'outils et d'une méthode de définition de sa propre identité dans une identité collective à laquelle on prend conscience.

Donc, pour finir le propos, nous dirons que la problématique centrale concernant cette prise en compte du référentiel s'articule autour de l'enseignement et de l'éducation mettant en relief le degré d'autonomie des jeunes ?

### ***Revenons à l'essentiel...le lien social et sa cohérence dans la dynamique identitaire.***

Qu'on se le dise : le référentiel global et les référentiels sectoriels sont des visions relatives au rôle et à la place de l'objet des politiques publiques concernées pour, par et dans la société. À ce titre, il est donc question de poser une certaine problématique.

Il s'agit de la problématisation de la mutation, voir de la métamorphose, du corps sociétal et de ses options dans le processus d'évolution des sociétés.

D'où cela nous engage à la considération du rôle et de la place des politiques publiques en tant que vecteur de changement et d'évolution. Et plus précisément dans le cas ici présent, il s'agit de poser la question de l'entendement du rôle et de la place des politiques de jeunesse dans le processus d'évolution et de mutation.

---

<sup>19</sup> « Doctrine qui comprend la réalité comme un tout unique englobant tous les individus et qui n'accepte d'autorité que dans le consentement universel. » In sous la direction de Bruno OLLIVIER, « *Les identités collectives à l'heure de la mondialisation* », Éd. CNRS Éditions Coll. Les Essentiels d'Hermès, Paris, 2009, p.138.